

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR SES  
ACTIVITÉS ET L'ÉTAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE  
Doc. Assembly/AU/4(XXII)**

**La Conférence,**

1. **PREND NOTE** du rapport du Conseil de paix et de sécurité sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique ;
2. **SOULIGNE** la nécessité d'efforts renouvelés pour relever les défis à la paix et à la sécurité auxquels l'Afrique continue de faire face. À cet égard, la Conférence **RAPPELLE** l'importance que revêt l'opérationnalisation rapide et intégrale de toutes les composantes de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, ainsi que la nécessité d'une action plus effective dans le domaine de la prévention tant opérationnelle que structurelle des conflits ;
3. **SE FÉLICITE** des avancées qui continuent d'être enregistrées dans la consolidation de la paix et la réconciliation aux Comores, au Libéria et en Côte d'Ivoire ;
4. **SE REJOUIT** du parachèvement du processus de transition et de la restauration de l'ordre constitutionnel à Madagascar, à la suite de la tenue des deux tours de l'élection présidentielle, respectivement les 25 octobre et 20 décembre 2013, et du scrutin législatif couplé au deuxième tour de l'élection présidentielle, ainsi que de la reprise de la participation de Madagascar aux activités de l'UA. La Conférence **FÉLICITE** les acteurs malgaches pour les résultats obtenus et les **Engage** à persévérer dans leurs efforts de promotion de la réconciliation, d'approfondissement de la démocratie et de redressement socio-économique. La Conférence **FÉLICITE** la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'UA pour leur accompagnement du processus de sortie de crise ;
5. **SE FÉLICITE EGALEMENT** de la tenue, le 26 septembre 2013, des élections législatives en Guinée, marquant ainsi la fin du processus électoral initié dans le cadre de la transition dans ce pays et **EXHORTE** tous les acteurs concernés à œuvrer ensemble au renforcement des importants acquis enregistrés jusqu'ici. La Conférence **SE FÉLICITE** de l'évolution positive de la situation en Tunisie et de l'engagement des différents acteurs tunisiens à promouvoir le consensus et le dialogue en vue de mener à son terme la transition actuelle. La Conférence **EXHORTE** les acteurs bissau-guinéens à ne ménager aucun effort pour assurer le respect du calendrier prévu pour la tenue, en mars 2014, des élections devant marquer la restauration de l'ordre constitutionnel, **REITERE SON SOUTIEN** à l'action de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et **SALUE** son accompagnement du processus en cours, **RENOUVELLE son appel** aux Nations unies, à l'UA, à la CEDEAO, à l'UE et à

la Communauté des pays Lusophones (CPLP) à continuer à coordonner leurs efforts en appui au processus de transition en Guinée-Bissau ;

6. **PREND NOTE** des efforts que déploient les autorités libyennes de transition pour faire face aux multiples défis auxquels leur pays est confronté, **REAFFIRME SON SOUTIEN** au Gouvernement libyen et **SOULIGNE** la nécessité d'une mobilisation africaine et internationale accrue en faveur de la Libye. La Conférence **PREND NOTE** des développements intervenus en Egypte et **RAPPELLE** les décisions pertinentes prises par le CPS sur cette situation, **MARQUE SA SOLIDARITE** avec le peuple égyptien et **forme le vœu** de l'aboutissement rapide des efforts engagés en vue de la restauration de l'ordre constitutionnel dans ce pays. La Conférence **CONDAMNE FERMEMENT** les actes terroristes perpétrés dans ce pays ;
  
7. **SE FÉLICITE** de l'évolution positive de la situation au Mali, en particulier la tenue des deux tours de l'élection présidentielle les 28 juillet et 11 août 2013, ainsi que celle des élections législatives les 24 novembre et 15 décembre 2013, **EXPRIME SON PLEIN APPUI** aux efforts engagés par les autorités maliennes pour restaurer pleinement l'autorité de l'ÉTAT et promouvoir la réconciliation, les **ENCOURAGE** à avancer résolument vers l'ouverture de pourparlers inclusifs, dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou du 18 juin 2013, et **EXHORTE** la communauté internationale à continuer à soutenir le processus de consolidation de la paix au Mali. La Conférence **SOULIGNE LA NÉCESSITE** d'une action collective soutenue pour relever les défis multiformes auxquels est confronté la région sahélo-saharienne, **NOTE AVEC SATISFACTION** les initiatives régionales et internationales prises à cet égard et **ENCOURAGE** la Commission, notamment à travers la Mission de l'UA au Mali et au Sahel (MISAHEL) et la stratégie en cours de finalisation par la MISAHEL, à fédérer ces initiatives et à poursuivre les actions engagées à cet effet. La Conférence **SE FÉLICITE** de la poursuite des efforts de mise en œuvre et d'approfondissement du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne ;
  
8. **EXPRIME SA SATISFACTION** face à l'évolution positive de la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), avec la fin de la rébellion du M23 et la signature, à Nairobi, le 12 décembre 2013, de Déclarations par le Gouvernement de la RDC et le M23, endossées par un communiqué conjoint signé par les Présidents en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et de la SADC. La Conférence **SE RÉJOUIT** des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé à Addis-Abeba, le 24 février 2013 et **EXHORTE** les États signataires à respecter les engagements pris aux termes de l'Accord ;



9. **SOULIGNE** qu'en dépit de l'accord intervenu entre le gouvernement de la RDC et le M23, la présence continue des groupes armés demeure une sérieuse menace pour la paix et la stabilité durable dans la région des Grands lacs et, le groupe associé au génocide de 1994 des Tutsi au Rwanda, les FDRL est un facteur de grande inquiétude. La Conférence **NOTE** que malgré les décisions multiples prises lors des conférences internationales sur la Région des Grands Lacs successives (CIRGL) et des multiples résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda sont toujours actives et, en conséquence, **SOULIGNE** la nécessité d'une action urgente pour éliminer les FDRL, ainsi que les autres groupes armés en RDC afin de parvenir à une stabilité durable dans la Région des Grands Lacs ;
10. **NOTE AVEC SATISFACTION** les progrès qui continuent d'être enregistrés dans les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, et ce dans le cadre des Accords de coopération signés entre les deux pays en septembre 2012, à Addis-Abeba, **RÉITERE SON APPUI** au Groupe de mise en œuvre de haut niveau et **L'ENCOURAGE** à poursuivre la mise en œuvre de tous les aspects de son mandat tel que déterminé par le CPS, y compris lors de sa réunion au Sommet tenue à New York, le 23 septembre 2013 ;
11. **SE FÉLICITE** des progrès qui continuent d'être enregistrés en Somalie, et **NOTE AVEC SATISFACTION** les mesures prises, dans le prolongement du communiqué du CPS du 10 octobre 2013 sur la Revue stratégique conjointe UA-Nations unies sur la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et l'exercice de définition d'indicateurs, ainsi que de la résolution 2124 (2013) du 10 novembre 2013, pour renforcer l'AMISOM et mobiliser un soutien supplémentaire pour les Forces nationales de sécurité somaliennes, en vue de parachever la restauration de l'autorité de l'État somalien sur les zones encore sous contrôle d'Al-Shabaab et créer les conditions de la tenue des élections prévues en 2016. La Conférence **EXHORTE** les acteurs somaliens à persévérer sur la voie de la réconciliation et à continuer à promouvoir un processus inclusif ;
12. **SOULIGNE A NOUVEAU** la nécessité d'efforts plus soutenus pour surmonter les difficultés rencontrées dans le processus de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, ainsi que pour normaliser les relations entre Djibouti et l'Érythrée. La Conférence **DEMANDE** à la Commission de continuer à travailler à la mise en œuvre effective de ses décisions antérieures sur ces deux situations, y compris en ce qui concerne la promotion d'une approche régionale et holistique aux défis à la paix et à la sécurité dans la Corne de l'Afrique ;
13. **RAPPELLE** la décision EX.CL/Dec.773(XXIII) sur la situation au Sahara Occidental adoptée par la 23<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif, tenue à Addis Ababa du 19 au 23 mai 2013, et **PREND NOTE** de ce que le rapport que la Commission devait présenter à la présente session du Conseil exécutif, conformément à cette décision, sera finalement soumis en juillet 2014. Dans

l'intervalle, la Conférence **DEMANDE** à la Commission de poursuivre les efforts engagés dans le cadre du suivi de la décision EX.CL/Dec.773 (XXIII) ;

14. **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** l'éclatement, le 15 décembre 2013, d'un conflit violent au Soudan du Sud et les graves conséquences dont cette situation est porteuse tant pour ce pays que pour la région dans son ensemble. La Conférence **DEMANDE INSTAMMENT** aux acteurs concernés de respecter scrupuleusement l'Accord de cessation des hostilités qu'ils ont conclu, le 23 janvier 2014, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La Conférence **EXHORTE** les parties, sur la base des progrès déjà accomplis, à engager un dialogue inclusif pour trouver une solution durable aux causes profondes de la crise. La Conférence **EXPRIME SON PLEIN APPUI** à la médiation conduite par l'IGAD, **EXHORTE** les membres de la communauté internationale à continuer à soutenir ces efforts, **LANCE UN APPEL** à la mobilisation d'une assistance humanitaire accrue pour les populations affectées, et **EXPRIME SON SOUTIEN** au rôle que joue la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) et **SE FÉLICITE** de l'accord de cessez-le-feu intervenu au Soudan du Sud, ainsi que de la libération partielle des détenus ;
15. **EXPRIME SA PROFONDE PRÉOCCUPATION** face à la situation qui prévaut en République centrafricaine et **RÉAFFIRME LA DÉTERMINATION** de l'Afrique à ne ménager aucun effort pour restaurer la sécurité dans ce pays et faciliter l'aboutissement de la transition. La Conférence **FÉLICITE** la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour son action déterminante en appui à la RCA, **SE RÉJOUIT** du déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et des efforts qu'elle déploie sur le terrain avec l'appui de l'Opération Sangaris, et **DEMANDE** la mobilisation de toutes les ressources requises pour la Mission en vue de la mise en œuvre effective de son mandat. A cet égard, la Conférence **EXPRIME SON APPRÉCIATION** aux partenaires concernés pour le soutien déjà apporté à la MISCA, et **SOULIGNE** l'impératif d'une coordination étroite pour que leurs contributions aident au renforcement de la MISCA et à la mise en œuvre efficace de son mandat. La Conférence **EXHORTE** les acteurs centrafricains à faire preuve d'engagement et de sens des responsabilités pour faciliter l'aboutissement de la transition actuelle ;
16. **SE FÉLICITE** des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA), et **ENCOURAGE** les pays membres de l'Initiative à apporter à l'UA toute la coopération requise en vue de l'aboutissement des efforts engagés ;
17. **DÉCIDE** de déclarer « **2014-2024 COMME DÉCENNIE MADIBA NELSON MANDELA POUR LA RÉCONCILIATION EN AFRIQUE** » et, à cet égard, **DEMANDE** à la Commission de prendre des mesures appropriées pour promouvoir la réconciliation comme un moyen d'assurer la paix, la stabilité et le



développement en Afrique, et de prendre également des mesures appropriées en collaboration avec les États membres pour promouvoir les enseignements tirés de l'héritage indélébile laissé par Mandela dans les domaines de la vérité, la réconciliation et la consolidation de la paix.



# Decision on the report of the Peace and Security Council on its activities and the state of peace and security in Africa

## Doc. Assembly/AU/4(XXII)

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/402>

*Downloaded from African Union Common Repository*